



Énoncé de position

Impacts des tarifs douaniers sur le secteur de la santé

4 mars 2025

Contexte

Les États-Unis ont imposé des tarifs douaniers de 25 % sur la majorité des produits canadiens ainsi que de 10 % sur le pétrole et les minéraux critiques, déclenchant une guerre commerciale avec le Canada et le Mexique.

Le gouvernement du Canada a [annoncé](#) une série de contre-mesures tarifaires, comprenant notamment des sanctions sur 30 milliards de dollars d'importations américaines et une [deuxième phase](#) potentielle sur des produits totalisant 125 milliards de dollars.

Le gouvernement du Québec a également déployé une série de [mesures](#), notamment des pénalités allant jusqu'à 25 % sur les soumissions des entreprises américaines qui participent aux appels d'offres publics. Cette mesure s'appliquera aux ministères, organismes gouvernementaux et établissements des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux, assujettis à la *Loi sur les contrats des organismes publics*.

Exclusion des produits de la santé

Le Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM) souhaite interpellier le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral afin que les produits et fournitures médicales ainsi que les médicaments soient exclus de ces contre-mesures tarifaires, à la demande de ses membres qui jouent un rôle essentiel dans la performance du réseau et dans la dispensation des services à la population.

Protection de l'accès aux soins et de la santé publique

- La chaîne d'approvisionnement en santé est hautement intégrée entre le Canada, le Québec et les États-Unis.
- L'imposition des tarifs douaniers pourrait entraîner des ruptures d'approvisionnement pour des produits critiques dans le secteur de la santé.
- Cette situation aurait un impact direct sur le coût et l'offre des soins de santé auprès de la population et les centres d'hébergement pour aînés, alors que le réseau de la santé du Québec fait face à des défis financiers importants.

- Les établissements de santé pourraient être forcés de réduire certains services, de reporter des interventions médicales ou encore de revoir leur capacité d'accueil.
- Ces perturbations seraient particulièrement importantes pour les patients nécessitant des soins urgents ou souffrant de maladies chroniques.
- L'augmentation des coûts pourrait également limiter la capacité à investir dans l'amélioration des soins de santé et dans des innovations médicales nécessaires.

Demandes à Santé Québec et au ministère de la Santé et des Services sociaux : révision des contrats avec le secteur public

- Les entreprises québécoises œuvrant dans le secteur de la santé jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement des hôpitaux, cliniques et autres établissements de santé.
- Le conflit tarifaire entraîne une hausse imprévue et substantielle de leurs coûts d'exploitation et de production.
- Contraintes par des contrats négociés bien avant cette crise commerciale, elles n'ont souvent aucun levier pour ajuster leurs prix et absorber ces hausses.
- Dans plusieurs cas, elles doivent choisir entre livrer à perte ou se retirer du marché, ce qui menace directement l'accès aux équipements médicaux pour les patients québécois.

LE CEPSEM demande donc de :

- Reconnaître officiellement l'impact des tarifs américains et l'urgence d'une adaptation des contrats afin de protéger les fournisseurs québécois du secteur de la santé.
- Réviser les contrats en vigueur pour y intégrer des clauses d'ajustement des prix, permettant aux entreprises de s'adapter aux hausses imprévues des coûts sans compromettre leur viabilité.
- Faciliter un dialogue ouvert avec les entreprises concernées afin de trouver des solutions adaptées à leur réalité, en collaboration avec les acteurs du réseau de la santé.
- Prioriser l'approvisionnement auprès des entreprises québécoises et canadiennes en adaptant les critères des appels d'offres publics dans le secteur de la santé, afin de renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, soutenir l'économie locale et limiter l'impact des hausses tarifaires sur l'accès aux soins.